

AB HOLDING

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 8, rue des Brégeois - ZA des Mottais
35400 SAINT-MALO

487 496 721 RCS SAINT-MALO

* * * * *

DECISION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

Extrait du procès-verbal des décisions
de l'associé unique en date du 31 janvier 2026

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 juin 2025, s'élevant à 10.462,57 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 10.462,57 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Autres réserves », la somme de : 10.462,57 euros

TOTAL : 10.462,57 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	30/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Dividende brut total	10.000 €	10.000 €	/
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	/
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	10.000 €	10.000 €	/
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	10.000 €	10.000 €	/

*Pour extrait
certifié conforme*

La Gérance



2033A - Bilan simplifié

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2025

Formulaire obligatoire (article 202 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL AB HOLDING				Néant ☐		
Adresse de l'entreprise 8 RUE DES BREGEONS 35400 SAINT-MALO						
Numéro SIRET* 4 8 7 4 9 6 7 2 1 0 0 0 3 5						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12		
				Exercice N clos le 30/06/2025		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	1 575	030	1 575
	Immobilisations financières* (1)		040	37 486	042	37 486
	Total I (5)		044	39 061	048	1 575
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070	
		Autres* (3)	072	87 937	074	87 937
	Valeurs mobilières de placement		080	260 000	082	260 000
	Disponibilités		084	38 871	086	38 871
	Charges constatées d'avance *		092		094	
	Total II		096	386 809	098	386 809
	Total général (I + II)		110	425 870	112	1 575
PASSIF				Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		100 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		10 000	
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131		292 737	
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136		10 462	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		413 200	
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		2 100	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)		169	150	1 995	
	Comptes courants d'associés		173		7 000	
	Autres dettes		175			
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176		11 095	
Total général (I + II + III)				180	424 295	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



2033B - Compte de résultat simplifié de l'exercice (en liste)

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2025

Formulaire obligatoire (article 202 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		Néant ☐	
		EURL AB HOLDING		Exercice clos le 30/06/2025	
A - RÉSULTAT COMPTABLE					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			210	
			dont export et livraisons	215	
	Production vendue	biens		217	15 000
		services*	intracommunautaires		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232 15 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stocks (marchandises)*			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	8 708
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)	243	483	244 1 342
	Rémunérations du personnel*			250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al. 3 du CGI))	255		254
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger)	259		262
	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264 10 051
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270 4 948
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)		280	7 359
	Produits exceptionnels	(IV)		290	
	Charges financières	(V)		294	
	Charges exceptionnelles	(VI)		300	
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306	1 846
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310 10 462
B - RÉSULTAT FISCAL					
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	10 462
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	1 846
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés	247		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers disponibles de réintégration (art. 239 sexies D))	248	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986	ZFU (44. octies A)	987	342
ZRD (44. terdecies)	127	JEI (44. sexes A)	989		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodecies)	991	ZRR (44. quidecies)	138		
ZFANG (44. quaterdecies)	345	Exonération Zone France Rurales Revitalisation (ZFRR)	181		
Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
Deductions	Créance due au report en arrière du déficit	346	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	655	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648	350
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647	Deduct° exception. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352 12 308
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356		
	Déficits antérieurs reportables :*	dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370 12 308	

Cagel Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL AB HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 424 295 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 10 463 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/10/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	100		100	
Immobilisations corporelles	12 083		10 508	1 575
Immobilisations financières	37 486			37 486
Total	49 669		10 608	39 061
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	100		100	
Immobilisations corporelles	12 083		10 508	1 575
Immobilisations financières				
Total	12 183		10 608	1 575
ACTIF NET				37 486

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 90 488 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 550		2 550
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	87 938	87 938	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	90 488	87 938	2 550
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 11 095 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 100	2 100		
Dettes fiscales et sociales	1 995	1 995		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 000	7 000		
Produits constatés d'avance				
Total	11 095	11 095		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	7 000			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 7 000 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS	2 100
Total	2 100

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	15 000		15 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	15 000		15 000